

QUARTIER LA VILLA

A la fin du XVIII^{ème} siècle, le quartier était uniquement composé de terres de culture appartenant à la ferme de Beaumont.

Madame de Belleyme hérita de son grand-père la ferme et ses terres en 1833. Les terrains nommés « Villa du Parc » s'étendaient de l'actuel boulevard du général de Gaulle à l'actuelle rue de Chatillon. Le terme « villa » désigne déjà chez les Romains un domaine particulièrement vaste appartenant à des notables.

A partir de 1868, la propriétaire décide de morceler ses terres, de les vendre par lots et de faire tracer quelques allées. Les parcelles sont d'environ 2000 m². Elle confiera cette tâche à son homme de confiance Monsieur Pierre François Prudent Maignan (1811-1879). Ce dernier achètera de nombreux lots, il en revendra une partie et fera don de l'autre à ses deux enfants.

Avec Madame de Belleyme, ils sont incontestablement les fondateurs du quartier de la Villa. Ce dernier se développera grâce l'ouverture de la gare de Juvisy en 1843 et à la mise en service d'un pont, réclamé par les habitants et réservé aux piétons, le 1^{er} janvier 1894, à l'emplacement actuel.

La construction de la première maison, au 14, bd du général de Gaulle (aujourd'hui remplacée par un immeuble), a débuté en 1867 et n'a pu être achevée qu'en 1871-1872, en raison de la guerre et de l'hiver particulièrement rude 1870-1871.

A partir de 1880, une fête communale annuelle est instituée en bordure de Seine, face à la gare de Juvisy. Dès 1882, elle prend le nom de « Fête de La Villa » et s'installe au Rond-point des Fêtes.

En 1893, M. Decauville présente à la municipalité un projet d'installation d'un tramway avec les parcours suivants : place d'armes Mainville/église Saint-Rémi, extrémité de Champrosay/église Saint-Rémi et église Saint-Rémi/gare de Juvisy mais ce projet ne verra jamais le jour.

Aujourd'hui, le quartier est une zone d'habitat pavillonnaire qui a conservé une trame orthogonale avec des traits particuliers qui lui confèrent sa personnalité : la quasi-absence d'artisans et de commerçants sauf au Rond-point des Fêtes et les maisons sur rues ou en retrait avec jardins en fond de parcelle. Les maisons qui datent de la fin du XIX^{ème} siècle, sont souvent en meulière (roche sédimentaire siliceuse et calcaire).

Jouxtant « La Villa » on trouve la Fosse aux Carpes qui est une ancienne sablière, en contact avec la Seine par un chenal. D'une superficie de 25 ha, à 34 m d'altitude, le site protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pris en 1999, est constitué d'un vaste plan d'eau, avec deux presque îles et une île boisées. Huit espèces rares y ont été recensées :

- une végétale, le Faux-riz, unique en Essonne ;
- un papillon, le Demi-deuil ;
- deux espèces de Libellules, la Grande Aeschne et la Libellule fauve ;
- deux oiseaux, le Phragmite des joncs et le Héron cendré ;
- deux poissons d'eau douce, l'Able de Heckel et la Bouvière.